

OPTION ARTS PLASTIQUES

L'option Arts Plastiques offre l'opportunité à une vingtaine d'élèves de la classe de 4^e à la 3^e, d'approfondir la pratique artistique.

Cet enseignement de deux heures hebdomadaires intégré dans l'emploi du temps de l'élève repose sur les programmes nationaux.

Cette option permet aux élèves :

- De développer leur aptitude à l'expression et le goût de la création à partir d'une pratique construite et diversifiée intégrant analyse et production.
- De participer à des projets artistiques.
- De s'approprier des œuvres d'art inscrites dans l'histoire.

Les objectifs de cette option sont :

- Valoriser la pratique artistique des élèves.
- Rendre l'élève acteur de son parcours en développant sa créativité, son autonomie et son sens critique.

Nombre de places limité : 20 élèves maximum.

Les élèves seront sélectionnés sur lettre de motivation et leur implication dans leur pratique artistique de l'année de 5^e.